

COMPTE RENDU DE LA REUNION **du CONSEIL MUNICIPAL du** **8 FEVRIER 2022**

Ordre du jour : présentation de l'association BRUDED, approbation des comptes administratifs et de gestion 2021 commune et lotissement, CR commission Sport et Culture, CR réunion "risques érosifs", Protection Sociale Complémentaire, Dinan Agglomération : adoption du PFFS, dématérialisation des autorisations d'occupation des sols, rapport 2020 sur les déchets, installation classée GAEC du Grand Gué, questions diverses

Modification de l'ordre du jour : les comptes administratifs et de gestion 2021 ne seront pas présentés car les écritures de régularisation des allocations compensatrices versées par Dinan Agglomération sont arrivées tardivement et doivent être passées sur cet exercice.

Présentation de l'association BRUDED

Dans le cadre de projets en prévision (aménagement de la friche professionnelle, agrandissement de la bibliothèque par exemple), le besoin d'accompagnement et de soutien se fait ressentir. BRUDED est une association qui regroupe des communes et des intercommunalités dans un réseau d'échanges et de partage d'expérience (250 communes essentiellement rurales et 6 EPCI) sur la Bretagne et la Loire Atlantique.

Suite à cette présentation, le conseil municipal décide :

- > d'adhérer à l'association BRUDED pour la durée restante du mandat 2022-2026
- > de désigner Caroline HAYCOX délégué titulaire et Frédéric BEAUCHAMP délégué suppléant
- > de s'engager à respecter la charge d'adhésion
- > de s'engager à verser 0.32 € par habitant pour l'année 2022

Compte rendu de la commission Culture, Sport, Jeunesse et Associations (CSJA) du 25/01/2022

✓ Point sur l'expo photo : retours plutôt positifs, à reconduire sur un thème différent. L'école travaille sur l'architecture du secteur (visite de la cathédrale de DOL) et sur les oiseaux avec la construction de nichoir. 4 panneaux plus grands seront nécessaires. Rendez-vous avec l'association PIXEL le 21 février.

✓ Lorsque le livre sur l'histoire des Champs-Géraux sortira, il serait important que la commune soit présente en organisant, si Jérémie Courdié est d'accord, une journée de dédicace.

✓ Réflexion sur l'agrandissement de la bibliothèque et de l'espace jeunes (promesse de campagne). Construction d'une boîte à livres (en cours avec les bénévoles de l'embellissement).

✓ Aménagement des étangs avec parcours sportif et tables de pique-nique : prévoir une réunion avec les conseillers qui le peuvent un samedi après-midi (date retenue : le 5 mars à 14 H).

✓ Chemin de la Vallée du Brice au niveau de Maupertuis : trouver une alternative pour contourner la ferme. Réfléchir à la création un parcours plus à l'est (Fautrel, Béranger, Les Croix...)

✓ Création d'un parcours vélo qui ferait le tour de la commune et voir avec les communes voisines en s'inspirant de ce qui a été fait à Lanvallay.

✓ Préparation des 90 ans de la commune (le 1^{er} juillet 2024) : création d'une sous-commission avec l'aide de toutes les associations.

✓ Voir pour un marché de Noël qui pourrait être mis en place par des associations.

✓ Dispositif "argent de poche" : en 2021, 5 semaines ont été travaillées, les jeunes ont été encadrés par des élus et le personnel communal. Bilan très positif pour les jeunes qui étaient très motivés. L'expérience sera renouvelée cette année : 1 semaine à Pâques, 2 semaines en juillet, 2 semaines en août, 1 semaine à la Toussaint.

Compte rendu de la réunion "risques érosifs".

La réunion du 21 Juin 2021 avait mis sur pied une commission dédiée aux risques érosifs à laquelle participent deux agriculteurs (non élus) de la commune. La commission s'est de nouveau réunie le 26 janvier dernier afin de réaliser un premier diagnostic des zones à risque connues et d'envisager une méthode de travail.

Il est important de bien comprendre la démarche de la commune qui n'est pas d'embêter ni de stigmatiser mais bien de sensibiliser sur un risque persistant d'érosion qu'il est facile de prévenir dans l'intérêt général.

Le résultat ne dépend que du bon sens et de la bonne volonté de chacun. La population et les riverains de zones à risques ne pourront qu'apprécier les mesures de prévention mises en place ce qui est préférable aux tensions possibles lors d'épisodes orageux violents que malheureusement nous devrions revoir.

Cette volonté de la commune est aujourd'hui renforcée par la politique de protection des captages d'eau qui est mise en œuvre par Dinan Agglomération, mais aussi avec l'arrivée d'une nouvelle PAC en 2023 qui rendra incontournables certaines mesures préconisées ici (Eco-régimes).

La commission a décidé d'inviter les agriculteurs de la commune à une réunion **le mercredi 02 MARS à 10H** qui se déroulera en deux temps :

- 1- Sur terrain nous visiterons une parcelle à risque représentative (à titre d'exemple) afin d'évaluer risques et solutions à mettre en œuvre. Rdv proximité de la route départementale à la Gravelle.
- 2- Ensuite en salle il y aura un exposé des contours de la future PAC et un temps d'échange, avec la participation de Cœur Emeraude, la Chambre d'Agriculture et de Dinan Agglo

Protection Sociale Complémentaire

Après présentation de la récente ordonnance relative à la PSC dans la fonction publique (prévoyance maintien de salaire et mutuelle santé), le conseil indique son intention d'adhérer (sans engagement) à la convention de participation à adhésion facultative des agents proposée par le Centre de Gestion pour les garanties de prévoyance uniquement.

Dinan Agglomération

Pacte Fiscal et Financier Solidaire : le Maire présente le pacte pour la période 2021 – 2026. Le pacte validé en septembre 2018 était construit autour de 5 axes principaux : les fonds de concours, la dotation de solidarité communautaire, le reversement des IFRER éoliens et centrales photovoltaïques, le reversement du produit du foncier bâti communal perçu sur les zones d'activité communautaires, le reversement de la taxe d'aménagement sur les zones d'activité communautaires.

Les objectifs de ce 2^{ème} pacte sont les suivants :

- 1- Concernant les reversements financiers aux communes : l'objectif est d'accompagner de manière conséquente les projets d'investissement des communes en allouant à l'ensemble des communes composant l'agglomération un fonds de concours doté d'une enveloppe de 6,275 M€. En contrepartie les critères exclusifs de la DSC sont supprimés.
- 2- Concernant les reversements de fiscalité entre EPCI et communes : l'objectif est de partager la richesse produite par le développement économique ou la fiscalité environnementale (éoliennes, centrales photovoltaïques) avec les communes.

Le Conseil décide d'adopter le Pacte Fiscal et Financier Solidaire et d'autoriser le Maire à signer la convention de reversement du foncier bâti sur les zones d'activités communautaires (non concerné).

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

En 2015, Dinan Agglo et les communes ont conventionné sur la délégation des autorisations d'urbanisme et en 2018 sur le principe de la refacturation du service aux communes.

A partir du 1^{er} janvier 2022, l'obligation de permettre la saisine par voie électronique des autorisations d'urbanisme implique des modifications de fonctionnement du logiciel et organisationnelle entre le service instruction de Dinan Agglo et les communes pour mettre en œuvre cette dématérialisation. Cette nouvelle convention fait état des changements sur la répartition des tâches. Elle est adaptée à chaque commune en fonction des autorisations d'urbanisme confiées à Dinan Agglo. En ce qui nous concerne, la commune instruira les CUa (CU d'information) uniquement. Aucun changement n'est envisagé sur le volet facturation.

Le conseil approuve la convention et ses annexes et autorise le Maire à signer la convention applicable depuis le 1^{er} janvier 2022.

Rapport 2020 sur la gestion des déchets

La compétence relative à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés est exercée par Dinan Agglomération. L'élaboration du rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets a pour objectif de renforcer la transparence et l'information dans la gestion des services aux usagers. Le rapport au titre de l'année 2020 a été adopté par le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération le 29 novembre 2021, après présentation auprès des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Le Conseil, après avoir examiné le rapport et la note liminaire, prend acte de ladite présentation et précise que le rapport est mis à disposition du public.

Installation classée pour la protection de l'environnement – GAEC du Grand Gué

Le siège de cette exploitation est à Pleudihen-sur-Rance et le site concerné se situe à la Guerche à Saint-Hélen. L'objet du dossier et la restructuration d'un élevage de vaches laitières pour 210 vaches et la suite, la construction d'une stabulation vaches laitières et extension d'une stabulation génisses et l'actualisation de la gestion des déjections. Une enquête publique a eu lieu du 11 janvier au 8 février 2022. Le conseil donne avis favorable.

Questions diverses

Le point sur les candidatures au poste de secrétaire de mairie : l'offre est ouverte du 13 janvier au 13 février sur différents supports (site emploi territorial, bourse de l'emploi du Centre de Gestion, Ouest-France, site internet, page facebook). A ce jour, 63 candidatures ont été déposées. Un entretien téléphonique avec le service recrutement du CdG aura lieu le 11 février pour faire une première sélection des candidats (es) qui seront invitées au jury du recrutement le 23 février. Membres du jury : Georges Lucas, Sandrine Juhel, Denis Goupil, Frédéric Péron, Caroline Haycox, plus une personne du CdG.

Raccordement électrique du distributeur de pain : le devis d'ENEDIS est de 1 331.28 € TTC pour le raccordement. Restera à prévoir le branchement.

Fonds Friche : la convention a été signée le 7 février. La subvention de 117 000 € sera versée à l'EPF et viendra en déduction de la somme due à l'EPF en fin de portage du projet.

Les diagnostics pollution des sols et avant démolition des bâtiments ont été réalisés.

Fauchage talus et accotements : devis ETAR de 7 920 € TTC accepté (fauchage accotements : 35 € le km, fauchage accotements et talus : 130 € le km).

Inauguration de "A+ dans l'Bus" du Secours Catholique : le 23 février, place du Marchix à Dinan. Tous les élus sont invités.